



1866, annus horribilis (1^{ère} partie)

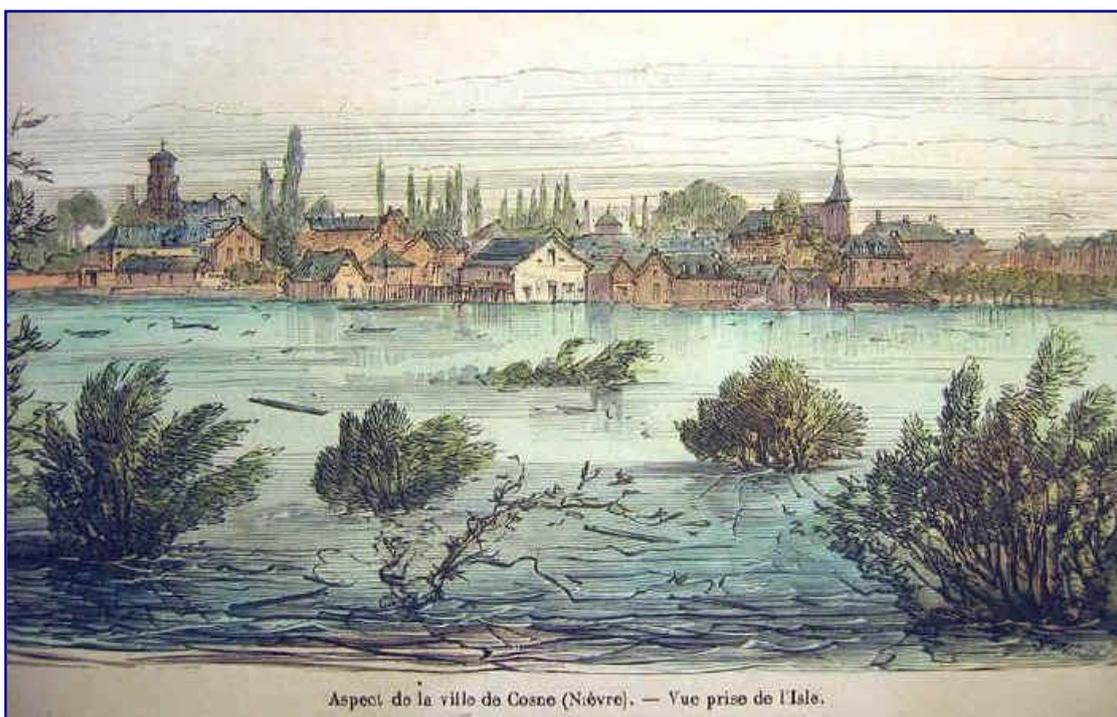
Au milieu du 19^{ème} siècle, les années « 6 » ont durablement marqué la mémoire collective. Après les crues dévastatrices de la Loire en 1846 puis en 1856, voici que se profile la redoutable année 1866...

Dans son registre paroissial, Théodore Imbert, curé de Saint-Agnan, écrit : « *Il semble vraiment que tous les fléaux se soient donné rendez-vous en cette année 1866 : tremblement de terre, choléra, mauvaises récoltes, maladies du règne végétal, inondations, sauterelles en Algérie...* »

A quatre reprises, le fleuve royal quitte son lit. En mars et avril, la Loire monte respectivement à 2,08m et 2,22m ; en septembre, elle atteint la cote record de 6,14m ; en décembre, nouvelle alerte à 2,30m.

Laissons le curé Imbert résumer les événements dramatiques survenus à la fin du mois de septembre : « *Le mardi 25 septembre la Loire, déjà grosse par suite des pluies qui n'ont cessé de tomber durant tout l'été, s'est accrue d'une manière inquiétante. A midi, elle coulait à pleins bords ; le soir, vers les 6 heures, elle avait envahi les quais. Toute la nuit, la population constatait avec effroi que la crue grossissait de vingt centimètres à l'heure.*

Déjà, la partie de la ville qui avoisine le fleuve était envahie et ses habitants avaient prudemment déménagé leurs maisons. Elle n'a cessé de grossir que le jeudi vers les 4 heures du matin. Heureusement pour Cosne que les levées du Berry ont cédé. La crue, plus forte encore que celle de 1856, aurait amené des désastres incalculables. »



Aspect de la ville de Cosne (Nièvre). — Vue prise de l'Isle.

Les inondations à Cosne en juin 1856, estampe tirée de l'**Illustration**,
d'après Félix THORIGNY

Un rapport du maire adressé au sous-préfet relate avec précision le déroulement des événements. Le mardi 25 septembre à 5 heures du soir, « *le fleuve était au niveau du quai mais rien ne faisait présager qu'il dépasserait cette limite et les mariniers eux-mêmes, interrogés par nous, avaient la confiance que cette crue n'aurait rien de funeste.* »

Une dépêche officielle reçue à 10 heures du soir annonce pourtant une crue considérable. Par précaution, les habitants des maisons menacées commencent à déménager tous les meubles et objets mobiliers du rez-de-chaussée et se réfugient au premier étage ou au grenier. Tous les mariniers et leurs bateaux sont réquisitionnés pour secourir les habitants et transporter les marchandises entreposées sur le port.

L'eau montant toujours, plusieurs quartiers sont inondés et « *les habitants ne peuvent plus sortir qu'en se mettant les pieds dans l'eau et un peu plus tard qu'avec le secours de bateaux.* » Au fil des heures ils se réfugient dans les étages et « *ne communiquent avec les bateaux mis à leur disposition qu'au moyen d'échelles appliquées aux fenêtres.* »

Dans le quartier du Sanitas, les mariniers se portent au secours du sieur Alexis Beauvois, « *impotent et infirme, qui s'était réfugié dans son grenier, appelant à son secours, lorsqu'un côté du mur de sa maison est tombé à deux endroits. La charpente s'est affaissée et s'est appuyée sur quelques poteaux qui soutenaient une partie du plancher. La maison n'est plus habitable telle qu'elle est.* »

« *Dans le même quartier, une femme descendant par une échelle du premier d'une maison où elle était allée porter du lait tombe dans l'eau. M Louis Quilland, témoin de cette chute, n'hésite pas à se mettre à l'eau pour retirer cette femme qu'il ramène saine et sauve.* »



Marques de crue visibles au 83 rue du maréchal Leclerc et au coin de la place de la Pêcherie



Le mercredi 26 septembre à 8 heures du soir, alors que la crue a quelque peu ralenti sa progression et que « *tout le monde croyait qu'elle touchait à son terme* », une nouvelle dépêche officielle annonce que la Loire avait encore monté de 30 centimètres à Nevers et croissait toujours. A Cosne aussi, « *les eaux s'élevaient avec une effrayante rapidité ; tout le monde était sur pied.* »

Toujours selon le rapport du maire, « *dans la nuit, il s'était formé une rivière très rapide dans la rue de la Pêcherie entre la sous-préfecture et le palais de justice... Près de la place du Bois Carré (1), il s'était formé une vaste nappe d'eau qui interceptait la communication entre la ville et les faubourgs. La rue Napoléon III elle-même qui dessert la gare a été sur un point inondée pendant quelques heures.* »

Message diffusé par la mairie
au soir du 26 septembre

Ville de Cosne
27/9
Dépêche de la préfecture
reçue à 7 heures 1/2
La Loire ne pas encore atteint
son maximum - à cinq heures du
soir elle était à 6 mètres 30
centimètres à Nevers -
Il y a donc lieu de craindre
que la crue ne continue
sur le sous-préfet engage les
habitants à se tenir en éveil
pendant la nuit et à prendre
toutes les précautions voulues
pour parer à tout événement -
Pour le maire
Le Maire

« *De une heure à quatre heures du matin, les eaux du Nohain et de la Loire se confondant, tout le milieu de la ville se trouvait complètement entouré d'eau et formait littéralement une île.* »

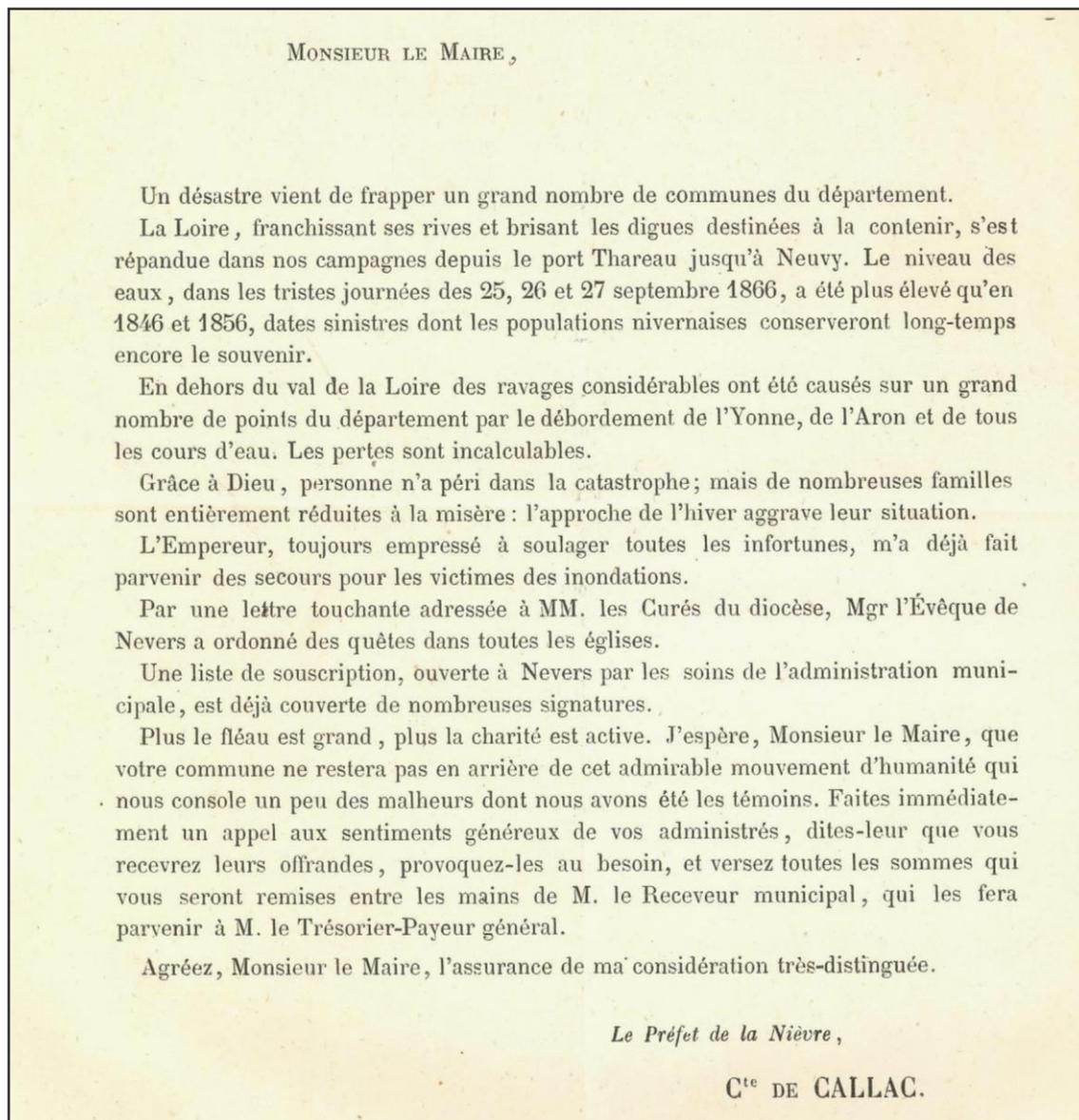
Le niveau des eaux s'élève alors à 6,14 m. A 3 heures du matin, la digue de Bannay et la chaussée surélevée construite entre les deux ponts sur la Loire cèdent soudainement sous la pression des eaux, qui se répandent dans toute la vallée. Dès lors, la décrue s'amorce peu à peu et le jeudi 27 septembre à 10 heures du matin, la Loire est redescendue à 5,40 m, au grand soulagement des habitants de la ville.

Selon les prévisions du Service de la navigation, la crue aurait pu atteindre 6,40 m dans la matinée du 27, sans la rupture des deux levées.

Aucune victime n'est à déplorer, toutefois les dégâts sont considérables dans les quartiers proches de la Loire et aussi du Nohain : « *un quart environ des maisons composant la ville ont été envahies dans des parties essentielles à l'habitation. Presque toutes ont été atteintes dans les portions les plus basses, telles que caves ou celliers.* » A Villechaud, on dénombre également beaucoup de sinistrés.

De nombreux édifices publics sont inondés : l'hôtel de ville, le collège, l'école communale, la cure, l'ancien tribunal, l'abattoir, la prison, l'hospice... Les tanneries (2), installées au bord du Nohain, « *ont eu particulièrement à souffrir, les marchandises de ces industries ont été avariées.* »

Dès le 27 septembre, les secours aux sinistrés s'organisent. Un appel aux dons est lancé, relayé par l'évêque de Nevers.



Circulaire adressée par le préfet de la Nièvre aux maires du département

Des secours sont distribués au nom de l'Empereur lui-même, dont le « *cœur paternel s'est vivement ému* » de la situation des sinistrés. Les élus ne tardent pas à lui adresser leurs remerciements : « *la première pensée du conseil municipal, son premier devoir est d'exprimer à Votre Majesté sa vive reconnaissance pour les secours généreux et spontanés qu'elle a daigné accorder à nos malheureux concitoyens victimes de l'inondation. C'est en leur nom, Sire, au nom de la population toute entière que nous venons déposer aux pieds du trône l'hommage respectueux de notre inaltérable dévouement.* ».

Le conseil municipal profite toutefois de l'occasion pour présenter une requête dûment argumentée à l'Empereur. A découvrir dans la Cosnoisette de juillet !!!

(1) Aujourd'hui square Gambon

(2) La rue des Tanneries est aujourd'hui la rue Waldeck-Rousseau